

IRRIGATION

PUBLIC CIBLÉ :

Salarié, demandeurs d'emploi, particuliers

DÉLAI D'ACTION :

2 mois sous réserve du nombre de personnes

FRAIS PÉDAGOGIQUE :

Cantine scolaire

TARIFS :

210€

EFFECTIF PAR SESSION :

8 personnes

DURÉE :

7 h

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

La formation sera constituée d'une alternance d'apports théoriques retraçant rapidement les bases minimum de connaissance en gestion des besoins hydriques des cultures fruitières, maraichères et fourragères, les notions de tensiométrie d'un sol et des coûts d'installation et d'entretien d'un système d'irrigation.

La seconde partie de la formation s'articulera autour de cas concrets (types d'irrigation mis en place, gestion, atouts/contraintes...) sur l'exploitation du lycée agricole de Borgo.

PRÉ REQUIS :

Maîtriser la langue française

OBJECTIFS VISÉS :

A l'issue de la formation, le participant connaîtra les outils et les techniques d'irrigation et saura ainsi mieux piloter les apports en eau (ETP, tensiométrie).

CONTENU DE FORMATION :

En salle :

Apports techniques sur :

- Notions d'ETP et tensiométrie
- Les besoins hydriques des cultures arboricoles et maraichères
- Les différents systèmes d'irrigation (GaG, aspersion)
- Conception et installation du système d'irrigation (coûts et maintenance)

Sur le terrain (4 h sur l'exploitation du Campus) :

- Visite d'une parcelle d'agrumes : aspersion sous frondaison
- Visite d'une parcelle maraichère : aspersion et goutte-à-goutte, électrovannes, programmation
- Visite d'une parcelle fourragère : essai expérimental irrigation sur fourrages



CONTACT :

Secrétariat CFPPA

Tel : 04.95.30.02.31 Taper 1

Mail : cfppa.borgo@educagri.fr



PLAN ET MOYEN D'ACCÈS :

L'établissement est desservi

*Par le réseau routier cf «Google maps» lycée agricole Borgo

*Par le réseau ferroviaire, cf Chemins de Fer Corse (Arrêt Porettonne à 10 min à pied).



HANDICAP :

Un référent handicap accompagne et suit l'apprenti.

Armagnac Marie-hélène : 07.50.54.25.93



MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Tests théoriques et pratiques avec grille d'évaluation suivie d'une correction collective
Bilan de satisfaction écrit et oral de la formation



FINANCEMENT ET REMUNÉRATION :

Le financement peut être assuré par :

Vos propres fonds

Une prise en charge par votre OPCO

Une prise en charge par votre employeur

Une prise en charge par Pôle Emploi ou la

Région



CONDITION D'INSCRIPTION :

Dossier d'inscription complet
Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique